



## DÉCRET DE SUPPRESSION DU RECTORAT DU PLANQUAY

Nous, **Christian Nourrichard**,  
par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique,  
Évêque d'Évreux,

Vu le document, en date du 9 novembre 2011, établissant le rectorat du Planquay sur le territoire de la paroisse Notre-Dame de Charentonne et sous la juridiction du curé de cette paroisse,

étant donné que cette création n'a pas atteint ses fins mais a été, au contraire, la cause de désobéissances et de troubles,

décrétons la suppression de ce rectorat du Planquay.

A compter du 2 novembre 2016, l'Église du Planquay est sous l'autorité exclusive du curé de la paroisse Notre-Dame de Charentonne. Aucun clerc, fût-il ancien curé ou recteur, ne pourra y célébrer le moindre acte du culte, public ou privé, sans l'autorisation du pasteur légitime de cette paroisse.

Donné à Évreux, le 2 novembre 2016, jour des fidèles défunts.

+ **Christian NOURRICHARD**  
Évêque d'Évreux

Par mandement,  
**Fr Jean-Denis CHALUFOUR**  
Chancelier